

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

Vu le règlement n°1407/2013 de la commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de secours, notamment, pour ce, 18 décembre 2013 par le règlement (UE) n°2020/932 de la Commission du 1 juillet 2020,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3211-2, et L3211-6,

Vu le règlement relatif à l'aide à la transformation numérique relatif à l'attribution de la mise en œuvre de l'aide à la transformation numérique en date du 7 juin 2020, et l'annexe à la convention relative à la mise en œuvre de l'aide à la transformation numérique n°1 signé le 11 Août 2020,

Vu la délibération n°74 du 18 décembre 2020 portant sur l'adoption du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises et des artisans, et l'annexe à la convention relative à la mise en œuvre de l'aide à la transformation numérique n°1 signé le 11 Août 2020,

Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par la société MA RECOLTE BIO le 17 juin 2022,

Vu l'avis d'avis de la commission interne en date du 12 septembre 2022,

CONSIDERANT que la société justifie le besoin de projet de transformation numérique, le soutien de l'aide à la transformation numérique en matière de gestion des données par une aide,

CONSIDERANT que l'aide financière, est soumise à l'attribution de 50 % des dépenses HT déductibles, cette somme ne pouvant être supérieure à 10 000 €,

CONSIDERANT que le montant total des dépenses HT déductibles est de 10 250 € HT et que le montant des dépenses HT déductibles est arrêté à 10 000 € HT, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : (10 250 x 50 %) = 5 125 €.

Président de la Commission
de la décision
M. le Président de la Commission

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique avec la société MA RECOLTE BIO

1 DOCUMENT - Publié le 3 Octobre 2022



DEC_ECO_23293_AIDE_TRANSFORMATION_NUMERIQUE_MA_RECOLTE_BIO.pdf
(.pdf, 491,0 Ko)



TÉLÉCHARGER